

Transcription : Pourquoi investir dans un CPG?

Pourquoi investir dans un CPG? Et c'est quoi au juste, un CPG? CPG : Certificats de Placement Garanti. L'outil parfait pour enrichir son portefeuille d'investissement de manière sécuritaire.

[Les mots « Régimes enregistrés » s'affichent au-dessus d'un cercle jaune contenant les termes « CÉLI », « REER » et « FERR ». Un dessin d'œil entoure l'iris jaune, cligne et disparaît. Les mots « Régimes non enregistrés » s'affichent au-dessus d'un cercle bleu qui indique « Aucun plafond de cotisation ».]

Et nos CPG sont admissibles aux régimes d'épargne enregistrés et non enregistrés.

[Un dessin d'œil entoure l'iris bleu, cligne et disparaît. Les mots « Régimes enregistrés » et « Régimes non enregistrés » s'affichent au-dessus d'une paire de lunettes jaune et bleu. La première indique « À l'abri de l'impôt », et la deuxième, « Rendement imposable ». Une page Internet affiche le site de la Banque Laurentienne. Une fenêtre indique « 3000\$. Investir dans un CPG ». Un curseur en forme de main clique sur un bouton et un crochet apparaît.]

Avec un CPG, c'est simple! Vous déposez la somme d'argent que vous souhaitez épargner, vous choisissez pendant combien de temps il sera sécurisé...

[Le curseur balaie une liste affichant différentes années et clique sur « 4 ans ».]

... puis, vous en profitez!

[Une animation montre une vague qui ondule sous une île surmontée d'un palmier et d'un signe de dollar.]

C'est ça, un certificat de placement garanti. C'est garanti, comme à l'abri quoi qu'il arrive...

[Une animation montre des gouttes d'eau tombant sur deux bonshommes qui s'abritent sous un parapluie. Un graphique affiche une flèche croissante et un signe de dollar.]

... mais aussi comme un taux fixe qui vous assure un capital et un rendement, eux aussi garantis. Avec un CPG à la Banque Laurentienne, vous gardez le contrôle de votre argent parce que vous êtes certain de conserver l'intégralité de votre investissement malgré les fluctuations du marché.

[Un signe de dollar apparaît dans un soleil bleu tournoyant. Le soleil grandit et devient une spirale. Des vagues la remplacent. Le signe de dollar disparaît sous les vagues, et un bonhomme sur une planche à pagaie flotte sur l'eau. Un soleil jaune apparaît.]

Et ça, ça permet de prévoir toutes sortes de projets pour l'avenir. Que ce soit pour des vacances, un retour aux études ou l'achat d'une nouvelle auto.

[Une animation montre un soleil éclatant et un bonhomme assis sur une chaise longue près d'un parasol. Un verre est posé sur un tabouret derrière lui. Une personne portant des lunettes rondes sourit, un mortier universitaire sur la tête. Un diplôme apparaît à côté d'elle. Des traits entourent une voiture munie d'une étiquette qui affiche un signe de dollar. Le parebrise de la voiture indique « À vendre ».]

De plus, vous ne payez aucuns frais de gestion avec les CPG, ce qui fait encore plus d'argent directement dans vos poches.

[Des pièces de monnaie tombent dans une tirelire en forme de cochon.]

Alors, on commence quand? Contactez-nous dès aujourd'hui pour en savoir plus sur les termes et conditions applicables. Banque Laurentienne, voir au-delà des chiffres.

[Le logo formé de cinq fanions jaunes s'affiche à côté de la mention « Banque Laurentienne ». Une note au bas de l'image indique : MC Marque de commerce de la Banque Laurentienne du Canada. Les CPG sont non rachetables. Intérêts simples pour les termes de moins de deux ans et intérêts simples ou composés au choix du client pour les termes de deux ans et plus. Les intérêts simples sont calculés et versés annuellement. Les intérêts composés sont calculés et capitalisés annuellement, et versés à la date d'échéance. Les personnes résidant à l'extérieur du Québec qui ne détiennent pas de produit à la Banque Laurentienne du Canada ne sont pas admissibles à cette offre. Produit admissible aux régimes enregistrés et non enregistrés. Produit assurable par la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) jusqu'à concurrence des limites maximales de la couverture de la SADC et sous réserve des conditions applicables. Des renseignements additionnels sont disponibles au 1 844 494-0076, ou auprès de votre conseiller. Les comptes d'investissement existants sont offerts par la Banque Laurentienne ou BLC Services financiers Inc. (BLCSF). BLCSF est une filiale de la Banque Laurentienne et une personne morale distincte de la Banque Laurentienne. Tout nouveau compte d'investissement doit être ouvert auprès de BLCSF. Le conseiller de la Banque Laurentienne est également un représentant inscrit en épargne collective de BLCSF. Ainsi, la responsabilité de BLCSF est limitée aux agissements des représentants dans le cadre de leurs fonctions pour BLCSF.]